

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys
Réuni à Aire sur la Lys, le 26 Avril 2024

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM Beauchamp, Bezirard, Borrewater,
Dissaux, Hocq, Legrand, Mequignon, Waymel

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Belabbes, Caillieret, Cambien, Dieusart, Haesebroeck, Houssin,
Ledoux, Perin.

Pouvoir :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel

Vu le rapport n° 02-24

DECIDE

- de lancer un marché de travaux pour la sécurisation électrique du site de Prêmesques conformément au code de la commande publique,
- d'imputer les sommes aux comptes correspondants,
- d'autoriser son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette décision.

VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0



Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX

OBJET : Travaux de sécurisation électrique de Prêmesques – Travaux SMAEL

Les travaux de sécurisation de la station de reprise de Prêmesques ont été validés par le Comité syndical par délibération en date du 29 juin 2011.

Par délibération en date du 2 février 2017, le Comité syndical a ensuite autorisé la désignation d'un maître d'œuvre pour l'étude puis l'élaboration du marché de travaux nécessaires à la sécurisation électrique ainsi que la commande d'une étude de faisabilité auprès d'Enedis.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué, après consultation conforme au Code de la Commande Publique, au bureau d'études Projex. Ce dernier a accompagné le SMAEL dans les échanges avec Enedis ainsi que pour l'élaboration du dossier de consultation des entreprises.

Les travaux de sécurisation électrique de Prêmesques se décomposent en 2 parties :

1) travaux de modification du réseau public de distribution réalisés par Enedis à la charge du SMAEL pour un montant maximum de 469 055,28 € TTC et faisant l'objet d'un accord avec Enedis (proposition de raccordement du 20/02/2023, présentée au Comité Syndical le 1/03/2023),

2) travaux à réaliser à l'intérieur de la station de Prêmesques sous maîtrise d'ouvrage SMAEL pour un montant de 152 650 € HT.

L'estimation de ces travaux a évolué au cours des divers échanges techniques entre le SMAEL, Projex et Enedis. Elle était initialement d'environ 80 000 € H.T. et s'élève aujourd'hui à 152 650,00 € HT pour les raisons suivantes :

- modification de la protection générale haute tension du site,
 - mise en place d'un système de remise sous tension séquentielle d'une partie des transformateurs afin d'éviter tout déclenchement de la protection générale lors du retour EDF après une coupure,
- les préconisations ci-dessus induisent un fonctionnement du site de Prêmesques plus long sur groupe électrogène (la puissance de ce dernier a d'ailleurs dû être revue à la hausse pour les besoins de fonctionnement des pompes).

Ces travaux étant nécessaires pour la sécurisation du refoulement d'eau potable vers la MEL, il est demandé au Comité syndical de valider le lancement d'une consultation selon le Code de la Commande Publique et le lancement des travaux à la suite.

* * *

Il est demandé au Comité syndical de se prononcer sur :

- Le lancement de la consultation et des travaux pour la sécurisation électrique du site de Prêmesques,

- L'imputation des sommes correspondantes au budget,
- L'autorisation donnée à son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette décision.

Vu, le 17 AVR. 2024

Le Président du Comité Syndical



Jean-Claude DISSAUX